

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2007**

Délibération
n° 2007.09.275

**Camping
communautaire -
Création d'une voie
de liaison - Lot n°2
"Eclairage
extérieur" : avenant
n°1**

LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 septembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Raymond ARLOT, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Annette FEUILLADE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à François ELIE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Patrick RIFFAUD à Jean MARDIKIAN, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Jean DUMERGUE par Raymond ARLOT, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / TOURISME	Rapporteur : Monsieur BEAUCHAUD
-------------------------------------	--

CAMPING COMMUNAUTAIRE - CREATION D'UNE VOIE DE LIAISON - LOT N°2 "ECLAIRAGE EXTERIEUR" : AVENANT N°1

Par délibération n°152 du 24 mai 2007, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la création d'une voie de liaison pour le camping communautaire à Saint-Yrieix sur Charente.

La commission d'appel d'offres du 31 mai 2007 a attribué le lot n°2 « Eclairage extérieur » à l'entreprise CANA ELEC - ZA Bétailhe – rue Blaise Pascal – 33370 ARTIGUES, pour un montant de 42 734,63 € HT, soit 51 110,62 € TTC.

Au stade d'avancement des travaux, il s'avère qu'une partie de la voie d'accès n'est pas éclairée. Il est donc nécessaire de passer un avenant n°1 en plus value pour les travaux suivants :

- Fourniture et pose de massif béton	488,52 € HT
- Fourniture et pose de 3 candélabres	3 639,00 € HT
- Fourniture et pose de 3 lampes	36,45 € HT
- Fourniture et déroulage de câble	367,50 € HT

Montant total	4 531,47 € HT

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 6 septembre 2007,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 13 septembre 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au lot n°2 « Eclairage extérieur» pour la création d'une voie de liaison à Saint-Yrieix confié à la société CANA ELEC - ZA Bétailhe – rue Blaise Pascal – 33370 ARTIGUES, ayant pour objet la réalisation de travaux supplémentaires d'un montant en plus value de 4 531,47 € HT.

Le marché est porté à 47 266,10 € HT, soit une augmentation de 10,60 % par rapport au montant initial.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal - article 2312 – sous fonction 95.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : 08 octobre 2007	Affiché le : 09 octobre 2007